

Faits divers

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**

Band (Jahr): **4 (1914-1923)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Faits divers

Durant l'année qui vient de s'écouler, la Société a publié :

Au mois de février 1920, les livraisons 5 et 6 du tome IV du *Bulletin*, datées d'octobre 1918 et de juin 1919.

En cours de publication :

La deuxième livraison du tome XXXII des *Mémoires et documents*.

Le tome VIII des *Registres du Conseil de Genève du 28 octobre 1514 au 14 juin 1521 (vol. 18 et 19)*, publié par MM. Théophile Dufour, Emile Rivoire et Léon Gautier (†).

La Société a prêté son concours à quatre conférences populaires organisées à la Salle Centrale par la Société « Patris ». Le 24 novembre 1919, M. Louis Blondel parla de la Genève de Philibert Berthelier ; le 28 novembre, M. Paul-E. Martin décrivit les institutions de Genève au commencement du XVI^e siècle ; le 2 décembre, M. Victor van Berchem retraça les rapports de Genève et des Suisses de 1475 à 1525 ; le 8 décembre, M. Francis De Crue fit le récit des guerres pour la délivrance de Genève de 1475 à 1602.

Le Comité a étudié les moyens d'assurer la protection et la conservation des monuments historiques genevois. M. Waldemar Deonna a publié, sur ce sujet, une première brochure intitulée : *Genevois, conservons nos monuments historiques* (extrait de *Pages d'art*, 1919, in-4 de 32 p.), publiée par la Société auxiliaire du Musée de Genève.

Après la séance publique du 22 janvier 1920 (voir ci-dessus, p. 325), l'opinion se montra favorable à des mesures législatives analogues à celles que plusieurs autres cantons ont prises depuis longtemps déjà. Puis M. le Conseiller d'Etat Gignoux

nantit le Conseil d'Etat d'un projet de loi qui fut présenté au Grand Conseil et adopté le 20 juin 1920. Ainsi, les efforts combinés des pouvoirs publics et de la Société ont abouti à la *Loi pour la conservation des monuments et la protection des sites*.

Le Comité s'est également occupé de la question des noms de rues de la ville et des communes suburbaines. Le président de la Société, conjointement avec le président de la Société d'Art public et de la Société auxiliaire du Musée et le Chef du Service municipal du Vieux-Genève, a signé une lettre au Conseil administratif de la Ville de Genève en date du 4 mars 1920. Cette lettre attire l'attention de la municipalité sur la nécessité de maintenir les noms qui ont une valeur historique, et d'apporter plus de discernement dans le choix des noms nouveaux. Avec d'autres sociétés de notre ville, la Société d'histoire a procédé à une large distribution d'une brochure écrite par M. Waldemar Deonna sur ce sujet : *Faut-il débaptiser nos rues?* (Genève, 1920, in-8 de 24 p.)

M. Albert de Montet a attribué à la Société, par ses dispositions testamentaires, un legs de 150 fr.

La Société a reçu en outre :

De la Société auxiliaire des Sciences et Arts, une allocation de 1,000 fr. pour la publication des Registres du Conseil, et de l'Etat, pour le même objet, une allocation annuelle de 500 fr.

La Société a fait, le 19 juin 1920, son excursion annuelle à Beauregard, Nernier, Yvoire, Coudrée et Thonon. Elle a été reçue dans cette dernière ville par les délégués de l'Académie chablaisienne, sous la conduite desquels elle a visité la capitale du Chablais, ses monuments et son musée. (Voir *Journal de Genève* du 23 juin 1920.)
